

gloire de Dieu. Il faut qu'à chaque instant le prêtre travaille *ad maiorem Dei gloriam*, et pour que toute âme rende gloire à son Sauveur : *Laudetur Jesus Christus*, et ce doit être là le but de ses pensées, de ses aspirations, de ses paroles, de ses œuvres multiples.

Notre-Seigneur a dit : *Sine me nihil potestis facere* (Jean XV, 5). En effet, sans la grâce, le prêtre, tout comme le simple fidèle, ne peut rien pour le ciel, pour son salut, pour l'accomplissement méritoire de ses devoirs. La grâce nous est nécessaire : 1o. pour avoir de bonnes et de saintes pensées : *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis ; sed sufficientia nostra ex Deo est* (II Cor. III, 5) ; 2o. pour vouloir le bien : *Deus est enim qui operatur in vobis et velle et perficere pro bona voluntate* (Phil. II, 13) ; 3o. pour croire en Jésus-Christ et devenir ses disciples : *Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me traxerit eum* (Jean VI, 44) ; 4o. pour prier : *Spiritus adjuvat infirmitatem nostram..... postulat gemitibus inenarrabilibus* (Rom. VIII, 26) ; 5o. pour vaincre les tentations : *In te eripiar a tentatione* (Ps. XVII, 32) ; 6o. pour garder les commandements de Dieu : *Faciam ut in præceptis meis ambuletis, et iudicia mea custodiat et operemini* (Ezech. XXXVI, 27) ; 7o. pour obtenir la persévérance finale : *Deus in adiutorium meum intende : Domine ad adjuvandum me festina* (Ps. LXIX, 1).

Qu'est-ce à dire ? sinon que le prêtre doit s'efforcer d'obtenir et de conserver la grâce sanctifiante et toutes grâces spéciales utiles et nécessaires à sa vie propre, la vie spirituelle.

Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis (Jean XIII, 15). Le prêtre est comme un autre Jésus-Christ. En acceptant le sacerdoce, il a pris l'engagement de retracer la vie de Jésus-Christ. C'est pour cette raison que Notre-Seigneur a dit : *Si quis mihi ministrat, me sequatur* (Jean XII, 26). Suivre Jésus, comme le remarque Saint Augustin, c'est l'imiter.